

Luxembourg, le 4 février 2020

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

*« L'accident grave avec suites mortelles du 6 janvier causé par un camion entrant en collision avec les dernières voitures d'un bouchon a une fois de plus mis en évidence le danger potentiel émanant des poids lourds ainsi que la nécessité de faire des efforts supplémentaires en termes de sécurité routière. En effet, des accidents pareils se produisent régulièrement chez nos voisins allemands.*

*Depuis novembre 2018, les poids lourds nouvellement immatriculés dans l'Union européenne sont obligés de disposer d'un système anticollision qui réduit automatiquement la vitesse du véhicule de 20 km/h en présence d'un risque de collision, sans toutefois initier un arrêt complet de celui-ci. Par ailleurs, des contrôles en Allemagne ont révélé que ces systèmes sont souvent désactivés par les conducteurs.*

*Voilà pourquoi nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :*

- Monsieur le Ministre est-il d'avis qu'il serait opportun de rendre obligatoires des systèmes anticollision pour poids lourds qui arrêtent le véhicule complètement et d'interdire leur désactivation par les chauffeurs ?*
- Monsieur le Ministre est-il d'avis qu'il serait opportun d'augmenter le nombre de contrôles concernant le respect des prescriptions techniques ainsi que des normes de sécurité des poids lourds ?*

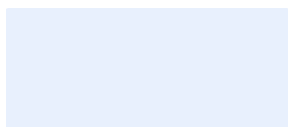
9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

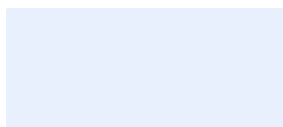
dp@dp.lu  
www.dp.lu

- *Monsieur le Ministre estime-t-il utile de renforcer les sanctions relatives au non-respect des prescriptions techniques et des normes de sécurité afin de renforcer leur effet dissuasif ? »*

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.



Carole HARTMANN  
Députée



Max HAHN  
Député